

Classement mondial de la compétitivité

Le Luxembourg gagne quatre places

Selon le rapport annuel établi pour l'année 2009-2010 par le **World Economic Forum** (WEF), le Luxembourg améliore sa position dans le classement international des économies les plus compétitives, passant du 25^e au 21^e rang mondial. Le classement est établi sur la base d'indicateurs statistiques et de l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprises. C'est la Chambre de Commerce qui est en charge de la coordination de l'enquête au Luxembourg.

Comme par le passé, les Etats-Unis et la Suisse occupent les deux premières places de ce classement international. Les pays nordiques, Suède, Danemark et Finlande, occupent respectivement les 4^e, 5^e et 6^e places. Comparé à ses partenaires européens, le Luxembourg est toujours le moins bien classé : 7^e position pour l'Allemagne, 16^e et 18^e places pour la France et la Belgique.

La comparaison de l'indice global de compétitivité entre 2008 et 2009 fait ressortir que le Luxembourg enregistre une progression sensible par rapport aux exigences fondamentales de la compétitivité, passant en un an du 15^e au 7^e rang mondial. C'est en matière institutionnelle et du point de vue des infrastructures que les indicateurs s'améliorent le plus. Pour autant, l'amélioration compétitive relative est plus visible pour ce qui concerne les institutions, la santé et l'éducation primaire. Autrement dit, le meilleur positionnement du Luxembourg dans le classement international de la compétitivité est à mettre à la fois sur des progrès absolus des indicateurs (et donc du pays) et sur le déclassement de certains autres pays, crise économique mondiale oblige.

Les résultats du Luxembourg demeurent satisfaisants du point de vue des performances macroéconomiques, tout en gar-

dant à l'esprit la problématique de la soutenabilité à terme des finances publiques et du financement du système de protection sociale. L'amélioration de la qualité du système de santé et d'éducation primaire (+ 4 places) est à souligner mais doit être relativisée compte tenu des moyens publics considérables qui y sont investis.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner le meilleur positionnement compétitif du Grand-Duché pour ce qui concerne les améliorateurs d'efficacité. Hormis l'indicateur de sophistication du marché financier, tous les voyants ont évolué favorablement et les positions relatives se sont améliorées (sauf en matière de taille de marché) : + 8 places pour l'enseignement supérieur, + 10 pour l'efficacité du marché du travail. Pour des raisons évidentes, le Luxembourg a peu de marge de manœuvre pour faire évoluer l'indicateur de taille de marché, à plus forte raison dans un contexte de contraction de la demande mondiale.

Il demeure en matière d'enseignement universitaire des désavantages compétitifs importants du point de vue du système d'éducation, et encore plus en ce qui concerne la proportion, dans la population afférente totale, d'étudiants inscrits aux études supérieures (104^e rang), tandis qu'il convient de noter le maintien de l'indicateur relatif à la recherche publique (38^e position). Du reste, il subsiste des rigidités à l'emploi (122^e) et une insuffisance de flexibilité des salaires (100^e place) pour ce qui est de l'efficacité du marché du travail. Les caractéristiques liées aux pratiques d'embauche et de licenciement ainsi que la participation des femmes au marché du travail et la discordance entre rémunération et productivité constituent, malgré des progrès visibles, des désavantages compétitifs en comparaison internationale.

De surcroît, le Luxembourg progresse substantiellement en matière d'efficacité des marchés de biens et services (+ 10 places),

de même que du point de vue de l'exploitation des nouvelles technologies (du 12^e au 5^e rang mondial). En ce qui concerne les facteurs d'innovation, le Luxembourg occupe désormais le 22^e rang mondial s'agissant du degré de sophistication des entreprises et le 21^e pour l'innovation. Le rapport WEF souligne les efforts gouvernementaux fournis pour renforcer les logiques de *clustering* (22^e), tout comme la sophistication des processus de production (maintien au 15^e rang), même s'il y a lieu de regretter un recul en matière de capacité d'innovation (de la 18^e à la 23^e place) et encore davantage les performances stagnantes au niveau de la disponibilité d'ingénieurs et de scientifiques (82^e rang).

Le fait que de nombreux chefs d'entreprise luxembourgeois participent à l'enquête WEF rend possible l'identification claire des principaux facteurs qui ralentissent les progrès du Luxembourg en matière de compétitivité et qui entravent la faculté des agents économiques à entreprendre. De façon plus aiguë encore qu'en 2008, les principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs luxembourgeois ont trait aux rigidités du droit du travail et au problème de recruter du personnel qualifié. Les lourdeurs administratives demeurent aussi une préoccupation forte, même si elles sont dorénavant moins invoquées que les difficultés liées à l'accès au crédit, difficultés découlant directement de la crise économique et financière mondiale. ✓

Infos : Département Economique de la Chambre de Commerce – E-mail : eco@cc.lu
www.cc.lu